

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU 14 DECEMBRE 2020**

Absents : D. CARRICONDO – I. MOLLON.

Procurations : D. CARRICONDO à F. LAFOUGERE – I. MOLLON à M. VERNE.

1. APPROBATION DU PV DU 16/11/2020

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents ce procès-verbal.

2. DELIBERATIONS MODIFICATIVES

Des transferts de comptes sont effectués, sur les budgets communal et assainissement. Ces transferts sont sans incidence sur les budgets concernés.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ces 2 délibérations.

3. DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR 2021 AUPRES DU DEPARTEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les demandes de subvention, pour l'exercice 2021, sont à envoyer au Département avant le 31/12/2020. Il propose à l'assemblée délibérante de déposer 3 dossiers de demande de subvention :

- au titre des **amendes de police** pour la sécurisation des entrées de bourg (pose de plateaux traversants et mise en place d'écluses végétalisées) pour un montant HT de 20 095.67 €,
- au titre de l'**enveloppe de solidarité voirie** pour le chemin de Chassenay (portion abîmée vers le puits communal) pour un montant HT de 15 397.21 €,
- au titre de l'**enveloppe de solidarité** pour la pose de renforts sur le bâtiment de la mairie (fissures dues à la sécheresse), la réhabilitation d'un appartement et de la cage d'escalier pour un montant HT de 23 640.0 €. Une subvention ayant déjà été accordée sur des travaux pour la rénovation de cet appartement, il sera demandé une subvention complémentaire.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité sur ces 3 délibérations.

4. AIDE FINANCIERE POUR LES ENFANTS FELINOIS SCOLARISES EN CLIS

Monsieur le Maire propose aux élus qu'une aide financière soit apportée aux enfants félinois fréquentant une CLIS (CLasse pour l'Inclusion Scolaire) ; les familles concernées se voient imposer une école et les inhérents à cette scolarisation, notamment en matière de cantine. Il propose que la Commune prenne en charge la différence entre le coût de la cantine facturé par la commune de Saint Marcel de Félines et le prix facturé par la commune d'accueil. Le versement de cette aide sera subordonné à la fourniture des justificatifs de paiement à partir de la rentrée scolaire 2020/2021.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

5. DESIGNATION DE DELEGUES

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de nommer différents représentants

- Comité Syndical de « Roannaise de l'Eau » (remplaçant le Syndicat du Gantet) :
Délégué titulaire : Sébastien ALLIER
Délégué suppléant : Louis COSTA
- Association RN 7 – RN 82 Sud Allier/Loire Nord : Jean-Claude TISSOT
- ARS – Référent ambroisie : Sébastien DELMAS

Ambassadeur du tri auprès de la CC de Forez-Est : la personne désignée serait le relais avec les administrés, la CC de Forez-Est ; un représentant par commune. Compte tenu de l'harmonisation de la facturation du ramassage des ordures ménagère, il s'agira d'un rôle important. Il est décidé de revoir ce dossier à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité sur ces 3 délibérations.

6. RETROCESSION TABLES ET BANCS EN BOIS AU COMITE DES FÊTES

Monsieur le Maire propose de rétrocéder au Comité des Fêtes les tables et bancs en bois, à titre gratuit, afin qu'ils en assurent la gestion. Pour rappel, le Comité des Fêtes en avait fait don à la Commune dans le passé.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

7. REMBOURSEMENT DE FACTURES A MME VERNE

Monsieur le Maire informe les élus que Madame VERNE a réalisé des achats pour le compte de la mairie (achats pour les décorations de Noël) et demande que lui soit remboursées les sommes avancées, à savoir 197.74 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité (Mme VERNE ne prend pas part au vote).

8. QUESTIONS DIVERSES

Nathalie CRIONNET informe les élus qu'une animation, à destination des enfants, s'est déroulée à la bibliothèque : 7 enfants étaient présents.

Elle assistera à une réunion au Foyer Roche Félines le 16/12/2020.

Magali SABOT rappelle que le Drive de Noël se déroulera le 15/12/2020. Elle remercie les jeunes qui ont réalisé la vidéo présentant cette animation.

Les achats relatifs aux colis CCAS ont été réalisés et les colis seront préparés en fin de semaine ; distribution pour la commission des solidarités.

Suite à l'assemblée générale de la Cuma des fours à chaux, il est précisé que le tracteur loué par la commune sera disponible en 2021 mais il existe des incertitudes pour 2022.

Hervé GROSBELLET questionne M. le Maire sur la rétrocession, par l'Etat, de la RN82 au Département. Aucune nouvelle à ce sujet.

Il interroge également sur la date de commencement des travaux de l'aire de co-voiturage. M. le Maire répond qu'ils devraient débuter en septembre 2021.

Bernard BISSUEL indique que le Syndicat du Barrage de Villerest a réalisé des heures de débroussaillage début décembre 2020 (Félines, Nérondet, Trésangle, Bessonnière, Monternaud, vers Moulin Paris). Il a assisté, le 02/12/2020, à une réunion de ce syndicat.

La Commune devrait recevoir les conventions pour les sentiers de randonnée pour les randonnées « Terres de Tisseurs ». Ce projet, mené par la CC de Forez-Est, sera subventionné pour les fonds Leader. Les travaux seront lancés en 2021.

Evelyne THOMAS précise que le COPIL CME a réalisé une présentation auprès des enfants de l'école les 11 et 14/12/2020 pour le nouveau mandat 2021-2020 du CME. Un nouveau membre a rejoint le COPIL : Marlène BARRET.

La décoration du village a été faite par les enfants du CME et le groupe des ados.

Elle présente le projet de plaque pour le bâtiment « La Ruche ».

Elle demande des informations sur la plantation des tilleuls sur la place de l'église. Il lui est répondu que ce projet est fait pour végétaliser la place. L'essence d'arbre a été demandé par l'architecte des bâtiments de France.

Cédric LEGAT annonce qu'il dispose d'une guirlande de 20 à 30 m de longueur et qu'il en fait don à la commune. L'ensemble des élus le remercie.

Maryline VERNE indique qu'elle a participé au Conseil d'école le 20 novembre dernier. 64 élèves sont inscrits à l'école. L'école souhaite reconduire le Félin'Art en juin prochain, si les conditions sanitaires le permettent. Les représentants de parents d'élèves ont remercié pour tout ce qui a été mis en place par la mairie.

Le repas de Noël n'ayant pas pu être offert par la municipalité, un cadeau sera remis à chaque élève (fabrication par une féloise : Geneviève-Marie de Varax – Un point de paradis) le vendredi 18/12/2020, dans le respect des gestes barrières.

Elle précise également que Madame Justine CAVIEZEL a été recrutée sur un contrat aidé (du 03/12/2020 au 06/07/2020) pour une durée annualisée de 20h hebdomadaires (renfort auprès de l'école, garderie et nettoyage cantine).

Des formations (1ers secours et extincteurs) seront dispensés à l'ensemble des agents en février 2021.

Elle a assisté avec Sébastien ALLIER à une réunion à Néronde pour le dépistage COVID organisé par la région ; le rôle de la commune sera de communiquer auprès des habitants.

Sébastien DELMAS revient sur le dossier de réhabilitation d'un appartement au-dessus de la mairie. Il propose de commencer les travaux par la partie renfort du bâtiment.

Une étude est en cours pour la végétalisation des abords de l'étang avec Philippe Triomphe. Plusieurs idées sont ressorties : végétalisation des buttes des berges côté chemin des buis, plantation d'arbres et arbustes de différentes essences et hauteurs, herbes aromatiques, plantation d'une haie côté nord. Ce travail pourra être réalisé sur plusieurs années.

Pour le lotissement communal, il est également prévu de faire un aménagement minimum afin de lui donner un aspect plus agréable.

Sébastien ALLIER indique que le Chemin de Lozy a fait l'objet d'une réfection (pose de rigoles) car cette voirie est régulièrement abîmée lors de fortes pluies ; le curage du fossé a été également réalisé.

Il recevra avec F. Lafougère, le 15/12/2020, la CC de Forez-Est pour le projet de containers enterrés.

Une réunion s'est déroulée avec les services de la MAGE, en charge du suivi de la STEP au niveau du Département, et A. Billaud. Il existe un vrai problème avec les lingettes dans le réseau d'assainissement collectif. Une information à ce sujet sera faite dans le prochain numéro des Brèves féloises.

Il rappelle que l'enquête publique concernant la modification du PLU est toujours en cours (fin le 24/12/2020).

Frédéric LAFOUGERE indique qu'il a pour projet d'envoyer un courrier à l'ensemble des nouveaux propriétaires pour leur présenter le village, les services proposés mais aussi faire un focus sur l'urbanisme, et notamment l'importance de déclarer tous travaux.

Il a reçu un courrier de Mr HURSTEL lui indiquant qu'il souhaite reprendre le terrain de boules à compter du 15/01/2021 (terrain dont il est propriétaire et pour lequel aucun bail n'a été mis en place). Un rendez-vous sera fixé avec l'association pour les avertir.

Il demande qui serait intéressé pour intégrer la commission lotissement.

Il précise également qu'il a rencontré, avec S. Allier et S. Charbonnier, la responsable du service Urbanisme de la CC de Forez-Est afin de faire le point sur différents dossiers en cours.

Il indique que la Centre de Gestion de la Loire a étudié les dossiers d'avancement de grade proposés. Les 2 demandes sont acceptées avec une nomination sur le grade au 01/12/2020.

La préfecture a donné son accord sur la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour l'installation d'une centrale d'enrobage à

bitume à chaud sur le site des Carrières Thomas au lieu-dit « Chassenay ». Il rappelle que des préconisations supplémentaires avaient été demandées ; prescriptions auxquelles la Société THOMAS s'est conformée.

Une réunion NATURA 2002 est programmée, M. Bernard BISSUEL représentera la commune.
En ce qui concerne les élections cantonales et régionales qui se tiendront en 2021, il est décidé que les 2 scrutins se dérouleront en mairie (salle CM et bureau d'accueil).

La prochaine séance publique du C. Municipal se tiendra le lundi 25 janvier 2021 à 20h00.

**Le Maire,
Frédéric LAFOUGERE**

